

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES:

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Aux abonnés.

En commençant une nouvelle année, qui est la cinquième de-
puis la date de son existence, la *Gazette des Campagnes* pré-
sente à ses bienveillants abonnés l'expression de sa reconnais-
sance pour le passé, et de sa bonne volonté pour l'avenir.

Elle n'a qu'à se féliciter de l'encouragement qu'elle a reçu
pendant l'année qui vient de finir. Le nombre de ses abonnés
s'est considérablement accru et aujourd'hui elle a le plaisir d'an-
noncer publiquement qu'elle est en voie de permanence, et que
Dieu aidant, et les hommes de bonne volonté lui continuant leur
concours et leur appui, elle fera plus bientôt, que de se main-
tenir.

Dès l'origine, il a été dit que la *Gazette des Campagnes*
n'était point une source de profit personnel et privé. C'est une
de ces créations humbles, dévouées, comme toute œuvre de bien-
faisance, au plus grand bonheur du peuple en général, et en par-
ticulier, à la classe agricole, la plus digne d'appui en tout genre ;
car là, on peut le dire encore, est toujours et mieux qu'ailleurs,
la vraie sève canadienne, les vraies et les meilleures traditions,
l'esprit le plus sagement docile et bien intentionné. Hélas !
tandis qu'il en est temps encore, ne craignons pas d'affirmer tout
haut cette louange. Elle peut servir d'encouragement aux uns et
de réprimande aux autres ; car elle est cruellement mise à
l'épreuve dans nos temps agités et vides de principes, et où des
feuilles qui se disent catholiques prêchent les doctrines les plus
absurdés.

Plus d'une fois déjà, l'administration financière de la *Gazette*
des Campagnes a dû prier un certain nombre d'abonnés de
vouloir bien se rendre à son appel au sujet de l'acquit des abon-
nements. La somme pour chacun est si modique ! On ne sau-
rait croire combien ces retards dans le remboursement des abon-
nements nuisent gravement à une œuvre qui ne compte que peu
d'années d'existence. C'est ici le moment de rappeler aux re-

tardataires ces paroles : " *qui paie ses dettes s'enrichit.* "

En terminant nous rappellerons aux cultivateurs ce que nous
leur disions l'an dernier : " Vous avez besoin comme toutes les
autres classes de la société, d'avoir un guide qui vous dirige
dans l'art que vous exercez, d'un guide qui lève les difficultés
fasse disparaître les obstacles, enseigne les méthodes les moins
dispensieuses et les plus sûres. "

Ce guide, vous le trouvez dans la *Gazette des Campagnes*.
Elle est rédigée pour vous, elle est à votre portée, elle traite de
toutes les matières que vous avez besoin de connaître. Cette
Gazette n'est pas celle d'un particulier, c'est celle de toute la
classe agricole. Elle doit donc se trouver dans la maison de
tous, elle doit être votre *vade mecum*.

Oui, cultivateurs, la *Gazette* vous appartient ; prenez-la donc
sous votre protection, traitez-la en amie, conservez-la avec soin
et engagez vos voisins à suivre votre exemple. Si cette publi-
cation prospère, le bien vous en reviendra ; son succès sera le
vôtre. Prouvez aux autres classes de la société que vous savez
apprécier les sacrifices faits en votre faveur et que vous n'avez
pas plus la prétention de posséder la science infuse, que ceux
qui se livrent à l'étude de la médecine, du droit, etc.

CAUSERIE AGRICOLE

DES LABOURS.

Avantages et inconvénients du billonnage.

La question du billonnage a été souvent discutée par les agri-
culteurs. Les uns soutiennent qu'au moyen de billons bien faits
on fournit aux plants une couche labourable plus épaisse, qui con-
tribue efficacement à la belle végétation, qui les fait jouir, même
sur les fonds les moins riches en terre végétale, des avantages
des labours profonds, et qui permet d'introduire sur ces terrains

peu privilégiés des récoltes de racines sarclés. Ils prétendent encore que sur les ados, l'humidité n'est jamais trop grande, quoique la sécheresse soit rarement redoutable, parce que la terre meuble du dessous conserve et communique pendant longtemps sa fraîcheur jusqu'aux racines ; — Que cette disposition de la terre, procurant aux cultures tout à la fois plus d'air et de lumière, favorise la formation du grain dans les épis et la maturation. — Suivant les mêmes savants, pendant les temps de pluie, l'eau dont les plantes sont surchargées est plus promptement esuyée, ces plantes courent moins le risque de verser et le sarclage est plus facile.

D'autres soutiennent que si les billons sont larges et fort relevés, la meilleure terre se trouve inutilement amassée dans le milieu, et peu à peu mise hors d'action par la profondeur à laquelle elle est enfouie ; — qu'à la vérité, dans les climats humides, la sommité des ados se trouve à l'abri des infiltrations, mais que les bas-côtés y sont d'autant plus exposés que l'eau, par une cause ou par une autre, s'accumule, au moins par place, dans les rigoles, et qu'il est le plus souvent impossible de faire des seignées dans le sens des diverses pentes du terrain. Les mêmes soutiennent encore que dans les temps de sécheresse, lorsqu'il survient une pluie d'orage, au lieu de pénétrer dans la croûte durcie qui forme la surface du sol, elle ne fait que glisser à sa superficie, de sorte que quelquefois les rigoles sont insuffisantes pour contenir l'eau qui s'y est jetée ; de plus que, lorsque les billons sont dirigés de l'est à l'ouest, les récoltes sont ordinairement moins belles et toujours beaucoup plus retardées dans leur végétation du côté du nord que de celui du sud ; et que dans les terres sujettes au déchaussement, le billonnage augmente encore cette fâcheuse disposition ; enfin que non seulement avec de hauts billons les labours et surtout les hersages sont plus difficiles, mais que les labours croisés, qui sont parfois si utiles pour remédier à l'imperfection des autres dans les terres fortes, deviennent impraticables.

Si les billons sont étroits, tout en conservant une grande élévation, l'endossement demande beaucoup de temps et exige une grande force de tirage, il n'est pas plus aisé de refendre ; l'ensemencement est irrégulier, et les travaux de la récolte se font encore avec moins de facilité. — La multiplicité des raies, dans le cas où les billons sont étroits, occasionne une perte notable de terrain.

D'après ce qui vient d'être dit, si les billons ont parfois des avantages incontestables, le labour en planches doit être préféré dans la plupart des cas. L'écoulement des eaux que l'on cherche à procurer au moyen de billon, s'obtient toujours d'une manière plus parfaite au moyen des rigoles que sur le champ labouré en planches, ou trace après avoir fait la semaille, et auxquelles on donne la tendance la plus directe et la plus propre à l'écoulement de ces eaux, ce qui n'a pas toujours lieu pour les rigoles de billons.

Ces rigoles peuvent être multipliées dans les lieux où elles sont nécessaires et l'on en fait abstraction dans les lieux où elles seraient inutiles. Les sols labourés en planches conserveront une égale répartition de leur terre végétale sur toute leur

superficie, tandis que ceux labourés en billons en sont privés dans des places, pour l'avoir en surabondance dans d'autres.

Les terres ainsi labourées conservent sur toute leur étendue une même épaisseur de terre remuée ; elles favorisent une répartition plus égale du fumier qui, sur les terrains labourés en billons étroits, a de la disposition à s'amasser dans les rigoles ; leur matière *extractive* n'est pas entraînée sur la pente des billons ou dans les rigoles. Mais surtout, la semence y est mieux répartie. La herse agit sur toute la surface et d'une manière plus uniforme.

Aussi le terrain labouré en planches peut-il beaucoup mieux être nettoyé de chiendent et de mauvaises herbes qui se multiplient par leurs racines. Le charroi des récoltes y est beaucoup plus facile. Enfin le faucheur et le faneur y accomplissent leur travail avec beaucoup moins de peine. Les céréales y reposent à plat après avoir été coupées ou fauchées ; elles n'y tombent pas dans les rigoles pour y être gâtées par les eaux, comme cela n'arrive que trop souvent dans les champs labourés en billons étroits. Le rateau y agit avec beaucoup plus de promptitude, et c'est seulement là qu'on peut se servir du grand rateau, qui rend de si bons services.

Des charrues considérées comme instruments de labour et de préparation des terres.

Les charrues les plus simples se composent de diverses parties que nous devons étudier d'abord séparément, afin de connaître leur usage et, autant que possible, les conditions les plus nécessaires à leur bonne construction. Voici ces parties : le soc, le coutre, le sep, le versoir, l'âge ou la haye, le régulateur et le manche. Afin de mettre le lecteur à même de juger de la résistance que présentent les diverses sortes de charrues à l'effort des animaux qui les traînent, et d'apprécier les moyens de diminuer la force de traction, nous traiterons des araires, des charrues à avant train, de celles qui ont le versoir fixe, de celles encore qui ont le versoir mobile, etc., etc.

Le soc.

Le soc, comme chacun sait, est la partie de la charrue qui détache la bande de terre, concurremment avec le coutre, et la soulève en avant du versoir.

Sans remonter jusqu'à l'antiquité, si nous devons seulement tracer ici un tableau historique de toutes les charrues encore existantes dans les diverses parties du monde, nous verrions que l'aspect et les dimensions des socs varient à l'infini. Toutefois, à ne considérer que ceux dont l'usage est le plus général, on peut les ranger en deux divisions : Les uns ayant la forme d'un *fer de lance* ou d'un triangle isocèle (qui a deux côtés égaux) plus ou moins allongé, également tranchant des deux côtés ; les autres à *une seule aile*, terminée du côté qui en est privé par une ligne droite alignée avec le corps de la charrue, et ne formant ainsi que la moitié des autres.

Les premiers sont indispensables pour les charrues à double

versoir ou à tourne-oreille ; les seconds s'appliquent aux char-rués à versoir fixe.

Le soc se compose de deux parties fort distinctes : l'aile ou les ailes, et dont la destination est de trancher la terre, et la souche qui n'a d'autre but que d'unir cette partie essentielle à la charrue, et de commencer, pour ainsi dire, la courbure du versoir. La bande qui forme et qui avoisine la pointe ou le tranchant s'use à peu près seule durant le travail. La proportion entre ces deux parties, dit M. de Dombasle, qui a le plus contribué de nos jours au perfectionnement de la charrue, peut varier considérablement, et l'on conçoit facilement que le soc est d'autant meilleur sous le rapport de la dépense de renouvellement que la bande est plus épaisse.

Les socs énormes dont on fait encore usage dans certaines parties du Canada, pèsent communément de 18 à 24 livres, sans que pour cela la bande soit bien épaisse. C'est là certainement une proportion très-défavorable. Dans certaines fabriques, en France et ailleurs, on prépare des socs dont la pesanteur ne dépasse guère 9 à 10 livres. C'est uniquement sur la souche que porte la diminution du poids et la bande reste la même que dans les anciens socs, en sorte que dans ce cas, la proportion est maintenant beaucoup plus favorable.

Beaucoup de socs se fixent au sep ou à la gorge de la charrue par une douille ou ensachure.—Tantôt ce sont les deux côtés prolongés du triangle qui se recourbent en dessous pour emboîter l'extrémité antérieure du sep ;—tantôt la douille se trouve à la partie gauche de l'aile unique des charrues à versoir fixe.

Cependant depuis quelque temps, la méthode américaine commence à se répandre ; elle consiste à appliquer et à fixer le soc à la partie antérieure et inférieure du corps de la charrue par deux boulons à écrou, que le laboureur peut ôter lui-même et remettre chaque fois que le besoin de changer le soc se fait sentir.

Un des principaux avantages des socs américains, consiste en ce que le poids de la souche est diminué, en sorte que la proportion entre cette dernière et la bande est beaucoup plus favorable que dans toutes les autres. Ces socs pèsent de 6 à 7 livres, et un tiers, au moins de ce poids est réservé à la bande. Ces socs entièrement en acier peuvent s'exécuter pour 8 à 10 schelins et font un service beaucoup plus long, sans rechaussage, qu'un soc de 20 schelins en fer chassé d'acier. Lorsque le premier est usé, il n'en coûte pas plus pour le remplacer par un neuf qu'il n'en eût coûté pour faire rechausser l'autre. Ou a du reste la vieille souche d'acier et l'on ne court pas le risque d'un rechaussage mal exécuté.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Il y a 20 ans et plus, l'exploitation du domaine des lettres et des sciences semblait être le partage exclusif de l'Europe. De là seulement sortaient tous les ans les productions les plus variées pour se répandre dans ses colonies et dans les pays où pénétrait son commerce. Les plumes canadiennes ne paraissaient

jouir que du privilège d'écrire des articles de journaux pour défendre la nationalité, ou sur la politique du temps. Mais le champ des lettres et des sciences ; à proprement parler, était pour elles un champ clos et inabordable.

Mais, depuis, quel changement merveilleux ne s'est-il pas opéré ? Aujourd'hui surtout, ce champ on l'envahit de toute part, on l'exploite avec un courage tout à fait digne d'éloge, et on en retire des productions de tout genre qui, sans être toujours parfaites, dénotent au moins le talent et le travail. Si le zèle que l'on déploie aujourd'hui ne se ralentit pas, et surtout si certains écrivains dont la science et le talent littéraires sont déjà avantageusement connus, veulent se mettre sérieusement à l'œuvre, dans quelques années les rayons de nos bibliothèques seront en partie remplis par des productions canadiennes. Et n'avons-nous pas déjà nos littérateurs, nos historiens, nos biographes, nos philosophes chrétiens, nos chimistes, nos floristes, nos botanistes, nos ornithologistes, etc., etc.

Voici que nous recevons encore aujourd'hui trois nouvelles publications. La première est une brochure de 24 pages qui contient le compte-rendu des exercices qui ont eu lieu les 10, 11 et 12 juillet, de cette année, au collège de l'Assomption ; de plus une biographie du Révd. F. Labelle, un des fondateurs du collège, quelques documents ayant rapport à sa mémoire et à la visite de M. Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, au collège ; enfin une lettre de Mgr. de Montréal et un bref de Pie IX. Les messieurs du collège de l'Assomption ont eu une heureuse idée de réunir sous un seul couvercle ces divers documents, nous les en félicitons, comme nous félicitons les MM. du Collège de Ste. Anne d'avoir réuni, en un seul volume, les biographies des Révds Chs. F. Painchaud, fondateur du collège, C. Gauvreau, V. G. et Ths. B. Pelletier, avec les portraits photographiés de chacun d'eux en tête. Ces documents qui plus tard serviront à l'histoire de nos établissements littéraires et religieux ne sauraient être conservés avec trop de soin.

La seconde publication qui est sortie des ateliers typographiques de M. Darveau, est une brochure de 150 pages, qui a pour titre : *Les qualités morales du bon militaire.* Cet opuscule se divise en quatre parties : La première traite de l'influence de la religion sur la vie militaire, la seconde des vertus guerrières ; la troisième, de la nécessité de la discipline ; enfin la quatrième réunit de courtes sentences militaires et politiques empruntées à divers écrits de Napoléon Ier. On y rencontre aussi, çà et là, d'intéressantes anecdotes qui donnent beaucoup d'attrait à l'ouvrage.

L'auteur de ce petit ouvrage, M. L. N. Voyer, ancien élève du cours préparatoire du Collège de Ste. Anne, ex-sergent au 100^{me} régiment de ligne, mérite par son travail l'encouragement de tous ceux qui se destinent à la vie des camps.

Maintenant que M. Voyer nous permette de lui faire une suggestion. Dans une seconde édition qui, nous l'espérons, ne se fera pas attendre, nous aime-

merions à lui voir donner plus de développement à certains chapitres d'une grande importance.

A propos d'art militaire disons un mot d'une feuille qui se publie à Québec depuis environ six mois et qui est intitulée "*Organe de la Milice*." Cette publication a son importance et son à propos, et mérite à coup sûr l'encouragement de tous ceux qui ont étudié ou qui se proposent d'étudier cet art. D'abord sa littérature est de bon choix, ses articles de fond sont toujours écrits dans un bon esprit, et ses extraits sont bien choisis. M. W. Amyot, le rédacteur de ce journal, mérite d'autant plus de recevoir l'encouragement de ses compatriotes dans la carrière qu'il a embrassée, qu'il est lui-même un gradué distingué de l'école militaire, ensuite parcequ'il a donné à ses jeunes concitoyens un exemple de piété filiale qui est digne de tout éloge. Les restes de son père, mort du typhus dans un de ses voyages comme pilote, reposait déjà depuis de longues années sur le rivage d'une île déserte et même le lieu de sa sépulture était inconnu à sa famille. Le jeune W. Amyot, après avoir terminé son cours d'étude au Collège de Ste. Anne, se livre à de telles recherches qu'il parvient à découvrir l'endroit approximatif où ont été ensevelis ces restes si chers à son cœur. Quoique ne possédant que les ressources les plus restreintes, il loue une goëlette et se met en marche vers le golfe. Un tel dévouement trouva une prompt récompense, et au bout de quelques jours seulement, il aborda à l'île vers laquelle il tendait, et après peu de démarches, une petite croix en bois lui indiquait le lieu précis où se trouvait l'objet de ses recherches. Sans perdre un instant, il se met de nouveau en route, avec son fardeau précieux, vers Ste. Anne de la Pocatière, où réside la veuve de l'infortuné William Amyot. A coup sûr, une telle conduite de la part de ce jeune homme doit lui attirer la sympathie et l'encouragement des fils bien-nés et attachés à leurs parents.

La troisième publication que nous avons reçue est un traité d'arithmétique par M. F. X. Toussaint, professeur de mathématiques, à l'École-Normale-Laval. Ce travail qui contient au delà de 200 pages est divisé en trois parties; dans la première se trouvent les notions élémentaires; dans la seconde, les applications commerciales des opérations de la première et le pourcentage; dans la troisième, les applications que l'on résout à l'aide des formules algébriques.

On trouve aussi dans le même volume le calcul mental et une table de logarithmes des nombres.

Nous ne croyons pouvoir faire un meilleur éloge de cet ouvrage qu'en reproduisant une lettre du Révd J. Langevin, principal de l'École-Normale-Laval, qui est un juge si compétent en pareille matière.

"Cher Monsieur,

"Je suis heureux que vous soyez décidé à publier un traité d'arithmétique raisonné et pratique tout ensemble que les instituteurs canadiens désiraient depuis si longtemps. Je n'ai pas eu le loisir d'étudier les problèmes en détail, mais je n'hésite pas à approuver la méthode que vous y avez adoptée, et qui est celle

que vous suivez avec succès dans l'enseignement de cette branche à l'École Normale-Laval.

"Donner des définitions aussi précises que possible, des règles claires et mises à la portée des enfants; rendre compte de toutes les opérations au moyen de raisonnements simples, placés à côté même de l'exemple; présenter une foule de procédés courts et expéditifs; voilà à mon sens quelques-uns des caractères de votre ouvrage.

"J'y vois de plus avec plaisir le calcul des piastres et centins longuement développé, les diverses parties du calcul mental soigneusement expliquées, le calcul duodécimal, celui des annuités, les logarithmes, etc., qui tendent à le rendre aussi complet qu'il est désirable pour les écoles.

"Je souhaite à votre *Traité* tout le succès que mérite son utilité et j'espère que le besoin d'une seconde édition se fera vite sentir. Vous pourrez y corriger quelques défauts de phraséologie que le temps ne vous a pas permis d'éviter, et y apporter les légères améliorations que les nombreux instituteurs qui vont s'empresser de s'en servir, pourront peut-être vous suggérer."

Le Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada nous fait concevoir les plus belles espérances pour l'avenir. Suivant ce précieux document tous les degrés de l'instruction sont suivis par un nombre d'enfants et de jeunes gens qui s'accroît considérablement tous les ans. Il fait bien connaître quelques obstacles qui s'opposent à un progrès plus rapide pour les écoles primaires surtout, mais ces obstacles disparaîtront d'année en année et à mesure que les populations deviendront plus à l'aise. En général, et tout bien considéré, le travail de l'honorable M. Chauveau est de nature à satisfaire tous les amis de l'instruction et de l'éducation. L'augmentation du nombre des institutions d'éducation de tout genre sur l'année dernière est de 52, celui du nombre total des élèves est de 3,608. L'augmentation de 1864 sur 1853, du nombre d'enfants qui écrivent est de 49, 279; de ceux qui apprennent l'arithmétique simple, de 65,916;—de ceux qui apprennent l'arithmétique composé 34,101;—la tenue des livres 9,615;—la géographie, 54,227;—l'histoire, 60,056;—la grammaire française, 58, 211;—la grammaire anglaise, 22,363; l'analyse grammaticale, 55,899.

Encore une fois, un tel état de choses est bien fait pour nous faire espérer dans l'avenir, et nous avons besoin de cet espoir en face des sujets d'inquiétude qui viennent de temps à autre troubler notre repos, et jeter la crainte dans nos âmes.

Comme nos lecteurs le savent déjà, il existe chez nos voisins des États-Unis une société déjà considérable en nombre et qui voit grossir ses rangs de jours en jours. Le but de ces affiliés qui ont nom "*fenians*" et qui ont des alliés très-nombreux en Irlande, est de délivrer ce pays du joug de l'Angleterre et de le rendre à lui-même.—Qui peut nous rassurer en présence d'un pareil voisinage? Au contraire, quel sujet n'avons-nous pas de craindre que ces *fenians*, pour

attirer une partie de l'armée anglaise sur ce continent, pour l'affaiblir chez elle, en divisant ses forces, ne servent un jour sur le Canada pour le dévaster et le piller, pendant que leurs amis de l'Irlande lèveront chez eux l'étendard de la révolte? Et quelle résistance pourrions-nous opposer à ces envahisseurs, surtout dans nos compagnes! Et encore est-ce là notre seul sujet d'inquiétude? Non, certes, il en existe un autre non moins sérieux.

Il y a plusieurs mois le gouvernement de Washington notifia le gouvernement anglais qu'il tenait l'Angleterre responsable des dommages causés à son commerce par les vaisseaux de guerre confédérés. M. Adams, le chargé d'affaires américain et lord Russell ont échangé depuis ce temps plusieurs dépêches plus ou moins sévères, qui viennent de voir le jour dans la *Gazette de Londres*. La dernière lettre de lord Russell déclare formellement que l'Angleterre ne paiera aucune indemnité, et qu'elle fait de ce refus une question d'honneur nationale.

De son côté, M. Adams dans sa réponse, datée du 18 septembre, traite le gouvernement anglais tout à fait cavalièrement et déclare que le paiement de l'indemnité seul peut régler le différent entre les deux puissances. Comment va se décider cette sérieuse difficulté? L'Angleterre peut-elle reculer! les Etats-Unis peuvent-ils retracter les fanfaronnades de leur chargé d'affaires et renoncer à toute réclamation? Et sinon la guerre n'est-elle pas éminente?

Une cause de douleur pour les canadiens comme pour tous les catholiques, est la nouvelle que nous apportent les journaux d'Europe, de l'évacuation prochaine de Rome par la garnison française.

Nous avions toujours cru que le traité du 15 septembre n'était qu'une menace qu'on n'oserait jamais exécuter tant que la révolution serait aux portes de Rome, que l'Empereur Napoléon tenait trop à défendre le Père de tous les fidèles pour rappeler ses troupes tant qu'il aurait quelque danger à courir. Mais ce Souverain tient à cœur de prouver au monde qu'il n'attendait que le moment favorable de livrer Pie IX aux mains de ses plus cruels ennemis.

Il vient d'annoncer dans le *Moniteur* que les troupes françaises vont laisser Rome et rentrer en France par petits détachements, jusqu'à ce que l'évacuation soit complète; ce qui aura lieu dans quelques mois.

Et alors la révolution aura beau jeu! L'outrage sous toutes les formes, l'exil ou la mort seront le partage du père le plus tendre, du souverain le plus équitable, du pontife le plus vénéré et le plus aimé! Et Rome sera de nouveau livrée à la fureur des hordes barbares qui la dévastèrent en 1848!

En face d'un tel danger, Pie IX, plein de la foi la plus vive, s'arme du glaive de la parole, menace des foudres de l'Eglise les sociétés secrètes et les souverains qui les tolèrent ou les encouragent, préconise des évêques et ne cesse d'adresser au ciel les plus ferventes prières pour ses ennemis. Unissons nos supplications aux siennes afin que Dieu éloigne de son Eglise le terrible fléau qui la menace.

Projet d'union de deux sociétés d'agriculture pour un concours de bestiaux à Ste. Anne, en 1866.

La Société d'agriculture de Kamouraska vient de prendre l'initiative d'une mesure, qui, si elle est mise à exécution, devra créer une bien louable émulation entre les comtés de Kamouraska et de l'Islet. Ce sera un premier pas pour arriver aux expositions de districts ou de régions que la Chambre d'agriculture a déjà recommandées.

Dans une assemblée des directeurs, tenue à Kamouraska la semaine dernière, il a été résolu d'inviter la Société d'agriculture de l'Islet à se joindre à celle de Kamouraska pour faire, à frais communs, une exposition de bestiaux à Ste. Anne, dans le mois de Septembre prochain.

Comme les deux sociétés doivent tenir leur prochaine exposition à trois lieues l'une de l'autre, à l'extrémité de chacun des deux comtés, c'est-à-dire à Ste. Anne et à St. Roch, la circonstance a paru bonne pour tenter un essai d'union. Chaque société fournirait la même somme, disons £50. Celle de Kamouraska s'obligerait de plus à payer tous les frais d'organisation et autres dépenses incidentes. Avec £100 il est possible de donner des prix dignes du mérite des objets exhibés. La société de Kamouraska dépense chaque année environ £50 dans ses exhibitions de bestiaux. Et comme ses prix sont presque doubles de celles de l'Islet, les exposants de l'Islet auraient l'avantage de voir doubler la valeur de leurs prix. Ils aimeraient mieux avoir dix piastres pour un beau cheval que d'en avoir cinq.

La seule objection un peu sérieuse serait la distance de trois lieues de plus à faire pour arriver à Ste. Anne. Les exposants de St. Jean et de St. Roch tiendraient probablement peu à cette objection, puisque tous peuvent faire le voyage de Ste. Anne le même jour avec leurs animaux, de la même manière que les exposants de Ste. Anne vont à Kamouraska, lorsque l'exposition a lieu dans cette paroisse. La distance est la même. La seule difficulté serait donc pour la paroisse de l'Islet qui se trouve à 9 lieues de Ste. Anne. Il serait facile de descendre la veille par le chemin de fer. Deux ou trois chars à animaux retenus d'avance seraient laissés à Ste. Anne, pour remonter le lendemain après midi. Il serait facile d'obtenir une réduction considérable du prix de transport.

Un comité composé d'un égal nombre de membres de chaque société organiserait et conduirait toute l'exposition, de manière à assurer aux exposants de chacune une égale protection.

Cette proposition nous paraît d'autant plus acceptable par nos amis de la Société de l'Islet, qui, tout en leur offrant une union qui double la valeur de ce qu'ils reçoivent maintenant pour leur exposition d'animaux, elle leur laisse encore plus de £150 pour leur exposition de produits agricoles et autres.

Les avantages d'un tel concours à Ste. Anne sautent aux yeux de tout le monde. Ste. Anne commence à être un centre agricole assez important. La ferme du Collège avec son bétail, ses instruments aratoires et ses cultures, est déjà par elle-même une exposition digne de fixer l'attention. Si à cela on ajoute tout ce

que les deux comtés ont de mieux en fait de bétail amélioré, on aura une exposition des plus intéressantes. Nos amis de l'Islet n'ont point à redouter la concurrence. Ils sont en état de la soutenir. Il y a déjà plusieurs années qu'ils font des efforts considérables pour se procurer de beaux et bons animaux, à l'exemple de leurs frères de Kamouraska. L'occasion est donc bonne pour réunir dans un concours commun, ce que ces éleveurs courageux ont de mieux. Il est important de constater maintenant le résultat des efforts de chacun, soit pour corriger ce qu'il pourrait y avoir de défectueux dans la marche suivie, dans le cas où il y aurait eu erreur, soit pour s'encourager mutuellement à marcher dans la bonne voie. Il est bon d'avertir que les animaux de la ferme du Collège seront en dehors du concours afin de ne pas décourager ceux qui seraient tentés de croire qu'ils n'auraient aucune chance. Mais tout le bétail de la ferme y aura sa place pour y figurer pour l'honneur seulement et non pour les prix.

Dans un grand concours on se voit, on se parle. Chacun se communique ses observations. Les uns critiquent, d'autres approuvent. Il résulte de ces chocs d'idées des opinions nouvelles. Les plus entêtés et les plus aveugles sont forcés de voir. C'est ainsi que la lumière commence à se faire. Les préjugés s'affaiblissent au moins s'ils ne disparaissent pas entièrement, et des réformes utiles se préparent.

Expositions d'animaux des Sociétés d'agriculture de Kamouraska et de l'Islet.

Ces fêtes agricoles ont toujours le privilège d'attirer beaucoup de monde. C'est le triomphe du travail intelligent de toute une année. Aussi c'est justice de signaler ceux de nos cultivateurs qui ont vu leurs efforts couronnés d'un plein succès. L'exposition de la société de Kamouraska s'est tenue à St. André le 14 de septembre, et celle de la société de l'Islet à St. Jean Port-Joli le 19 octobre.

Race chevaline.—A St. André il y avait plusieurs beaux chevaux entre autres l'étalon acheté par M. le docteur Têtu et quelques-uns de ses amis. Ce cheval gris-cendré, de race mêlée provient d'un cheval de sang allié avec une jument canadienne; aussi un étalon noir appartenant à M. François Ouellet de St. André, et un troisième, blond avec poils blancs dans face, appartenant à M. Pierre Pelletier de St. Paschal.

Il n'y avait rien de remarquable parmi les étalons de trois ans, non plus que parmi ceux de deux ans.

Il y avait plusieurs bonnes juments poulinières, les plus remarquables étaient celles de M. Miller et de M. Ivanhoe Taché de Kamouraska, et une autre appartenant à M. J. Baptiste Lavoie de St. Denis.

Parmi les poulains de l'année il y avait aussi plusieurs bons sujets.

Il n'y avait que deux pouliches de trois ans, l'une haute de cinq pieds trois pouces, et remarquable par les formes appartenait au docteur Têtu; l'autre à M. J. Baptiste Richard, quoique beaucoup moins grosse que la précédente elle ne laisse pas que d'avoir de bonnes formes.

Les pouliches de deux ans étaient au nombre de quatre, une très-remarquable appartenant au docteur Têtu. Elle est sœur de celle de trois ans dont nous avons déjà parlé; vu son âge elle est d'une taille plus élevée, elle mesure déjà cinq pieds et deux pouces. Elle provient d'un étalon canadien de la race

des Roy du district de Montréal et acheté là par ce monsieur. Il y avait aussi une autre pouliche du même âge appartenant à M. Théodore Marquis de St. André; quoique de petite taille elle avait néanmoins de belles formes.

A St. Jean les chevaux étaient médiocres. On voyait que le besoin d'un étalon se faisait sentir dans le comté de l'Islet. Le cheval de race anglaise (Clevlen Bay) acheté par la société d'agriculture de ce comté a des poulins de dix-huit mois qui promettent beaucoup; et il n'y a aucun doute que dans quelques années l'amélioration produite par cet étalon remarquable ne sera très-sensible. Le poulain le plus remarquable de ce cheval est la propriété de M. Auguste Dupuis, de St. Roch.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs du comté de l'Islet à faire le déboursé de quelques piastres pour s'assurer le service de ce bel étalon; nous devons en dire autant aux cultivateurs du comté de Kamouraska, à l'égard du superbe cheval du docteur Têtu. C'est là la reconnaissance la mieux entendue vis-à-vis les directeurs de nos sociétés d'agriculture, pour les efforts constants qu'ils font dans le but d'améliorer nos races de chevaux. Mais la reconnaissance ne doit pas se borner là, les éleveurs de chevaux ne doivent point négliger de donner à leurs élèves une nourriture convenable, car autrement ce que les poulins auraient gagné par le choix d'un bon reproducteur ils le perdraient par un mauvais régime.

Le défaut général que l'on remarque dans les chevaux ordinaires du comté de l'Islet est le manque d'ampleur dans le poitrail et la croupe, surtout une mauvaise conformation de l'arrière train. Sans doute ces défauts peuvent se corriger dans le choix de reproducteur chez qui ces parties sont très-développées ou très-bien conformées, mais ne l'oublions point, ce n'est que par un bon régime que l'on peut atteindre complètement son but.

Race bovine.—A St. André la race bovine était bien représentée. Les reproducteurs les plus remarquables étaient ceux de M. Auguste Casgrain de la Rivière-Ouelle et de M. Ivanhoe Taché de Kamouraska, tous deux de race Ayrshire. Le premier a été acheté à l'asile de Beauport, le second vient des étables du Collège de Ste. Anne. Parmi les vaches à lait de race améliorée les plus remarquables étaient une vache appartenant à M. J. Baptiste Richard de la Rivière-Ouelle et deux autres à M. H. Paradis, de St. André; toutes trois viennent des étables du Collège de Ste. Anne. M. Richard a mérité le premier prix.

Les taures et les veaux étaient aussi très-remarquables.

On constate une amélioration considérable dans cette classe d'animaux, une large part dans cette amélioration est due aux élèves obtenus à la ferme modèle de Ste. Anne, et aux efforts de quelques cultivateurs parmi lesquels nous devons signaler, en première ligne, M. Auguste Casgrain, l'un de nos éleveurs les plus intelligents et M. H. Paradis, riche propriétaire de St. André.

A St. Jean les bêtes à cornes ont attiré l'attention des cultivateurs. Aussi plusieurs beaux sujets de race Ayrshire et Durham, achetés par la Société d'agriculture, étaient bien dignes de leur admiration. Cette classe d'animaux était toutefois peu nombreuse, et le mauvais temps a dû beaucoup nuire à leur bonne apparence. Au lieu de la classification de race canadienne et de race étrangère, comme nous voyons généralement nos bêtes à cornes rangées dans nos expositions de comté, il nous paraîtrait plus rationnel de diviser cette importante classe en animaux laitiers et animaux de boucherie.

Nous accorderions des prix plus considérables aux animaux destinés à la production du lait; car depuis quelques années, et il y a lieu de croire qu'il en sera ainsi longtemps, cette industrie paie considérablement, tandis que presque tous nos

cultivateurs qui se sont livrés jusqu'à présent à la production de la viande ont presque tous abandonné cette branche d'industrie, parce que le prix de revient est plus considérable que celui de la vente.

D'ailleurs, bien certainement, parmi les races étrangères il n'y a que la vache Ayrshire qui puisse remplacer avantageusement notre vache canadienne comme laitière. Si bientôt on n'adopte, dans nos expositions de comté, cette classification, nos juges presque toujours accorderont les prix de préférence aux bêtes à cornes dont les formes arrondies plaisent davantage à l'œil ou à la croissance précoce du jeune animal. Nos éleveurs, pour obtenir les prix, soumettront le jeune animal à un régime qui lui fera perdre en grande partie ses qualités laitières, et avant très-longtemps, nous serons à regretter nos vaches canadiennes aujourd'hui, et la race Ayrshire elle-même si elle est soumise à un régime substantiel sous un petit volume, finira aussi par perdre ses qualités laitières.

Race ovine—A St. André figuraient plusieurs beaux moutons de race Leicester. Les plus remarquables ont été achetés dans les townships de l'Est, par la société d'agriculture.

A St. Jean, le nombre de moutons exposés était considérable. C'est la race Leicester qu'on introduit aussi dans ce comté. Le plus beau mouton de cette race, acheté dans les townships de l'Est, l'année dernière, appartenait à M. J. Baptiste Dupuis, de St. Roch. On paraît mettre un grand zèle dans l'amélioration de cette espèce d'animaux.

Race porcine—A St. Jean comme à St. André, on y remarquait une amélioration immense. On a abandonné presque complètement les anciennes races à longues jambes pour recourir à de bons croisements entre cochons canadiens et cochons de race anglaise ou de petite race.

Aussi le 19 octobre, avait lieu à St. Jean une exposition de grains, articles manufacturés, etc.

Les grains étaient généralement beaux. Il y avait un échantillon de pois qui ne figureraient pas très-mal à l'exposition universelle de Paris.

Ce que nous avons admiré surtout parmi les articles manufacturés, ce sont quelques écheveaux de laine dont le brin était d'une finesse étonnante.

Nous avons vu avec plaisir un échantillon de filasse provenant de lin roui à l'eau, présenté par M. Auguste Fafard, élève-breveté de l'École d'agriculture de Ste. Anne. Cet échantillon a passé par toutes les mains, nous craignons fort que cette aventure lui ait fait perdre le prix que tout le monde lui décernait. Cet intelligent jeune homme exposait aussi une herse double et un arrache-patates qu'il a fait faire par des ouvriers de l'endroit.

Nous aurions aimé à signaler tout ce qui méritait de l'être, nous devons nécessairement nous restreindre aux plus méritants.

RECETTE.

Moyen de guérir les veaux atteints d'une diarrhée persistante.

Un veau âgé de quelques jours était atteint d'une diarrhée qui avait résisté à tous les moyens employés pour la faire disparaître. Le propriétaire eut alors la pensée d'administrer à cet animal une infusion de queues de poireaux, préparée de la manière suivante :

Il prit quelques tiges ou queues de poireaux, la partie hors de terre bien entendu, et il les fit bouillir dans une pinte d'eau environ ; lorsque le liquide fut en bonne condition, il le donna au veau, à plusieurs heures d'intervalle, à raison de deux verres chaque fois. Dès la seconde dose, la diarrhée diminua considérablement et le veau commença à avoir envie de prendre de la nourriture. Le lendemain il continua de lui administrer de la même tisane et toute trace disparut.

PETIT-PIERRE OU LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XXIV. COMMENT L'ONCLE JEANTOU ENTREPRIT DE CONSOLER ÉTIENNE SON BEAU NEVEU.

— C'est ma foi vrai, dirent le père et la mère à leur fils, avec un mouvement d'orgueil.

— Eh bien, Tiennon, continua l'oncle, il faut boire et il faut rire ; si tu bois comme il faut et si tu ris ensuite, pas plus loin que demain je vas demander au père Martin sa fille pour toi. Pour tout au monde un homme riche comme le père Martin et glorieux comme lui, ne voudrait emprunter à d'autres. A moi, c'est différent : il m'a prêté quelquefois bien davantage quand je faisais mon grand commerce, en allant chercher dans le Pôitou les mules de vingt-cinq louis. Mais emprunter à la ville ! le père Martin en ferait une maladie.

— L'idée de garder tant qu'il voudra les neuf mille francs, de marier sa fille dans la paroisse ; l'impossibilité de choisir un autre que toi, à moins que d'aller bien loin et de se séparer de sa fille, car tu es le seul parti riche de l'endroit, tout ça le décidera. Tu entres comme gendre chez le père Martin, et Petit-Pierre devient ton domestique. S'il reste, tu le commanderas un peu dur ; s'il s'en va, bon voyage ! En tout cas tu seras bien vengé, et lui il en aura l'affront. Il sera le roi du royaume ; mais toi tu seras le plus riche du pays et le maître du roi ; sans compter que la Jeannette du père Martin n'a pas sa pareille dans le canton, et que tu auras par conséquent une femme belle, bien élevée, instruite et, ce qui vaut mieux que tout le reste, riche et plus riche que toi. Voilà, mon garçon ! voilà mon idée, mais il faut boire."

Etienne obéit, il but ; mais il but si bien et il avait déjà si bien bu que sa joie resta stupide comme avait été son chagrin. Au bout d'un quart d'heure, d'ailleurs, tout le monde, en buvant coup sur coup, en fut au même point ; c'est-à-dire que le père, la mère, l'oncle et le neveu ronflaient comme des veaux sur la table.

XXV. L'ONCLE JEANTOU ET LE PÈRE MARTIN.

Le projet séduisant de l'oncle Jeantou avait rendu l'espérance à son beau neveu. Etienne, toujours entre deux vins, montrait sans cesse à tous les cabarets sa mine plus fleurie que jamais ; un gros et large rire s'épanouissait à chaque instant sur ses lèvres avinées ; notre ivrogne enfin avait retrouvé sa gaieté la plus bruyante et la plus grossière.

C'est que l'oncle Jeantou n'avait pas perdu son temps. Fidèle à sa promesse, et plus désireux peut-être qu'Etienne lui-même de voir réussir un plan dont il était très-fier, il voulut sans retard et très-résolument aborder le père Martin.

Arrivé chez le père Martin, il l'avait adroitement, en causant, dirigé vers un coin écarté du jardin ; et là, après quelques circonlocutions plus ou moins habiles, il avait fini par lui insinuer qu'après tout, Jeannette se faisait d'âge à prendre un mari.

Le père Martin, sur cette ouverture, ayant gardé le silence, Jeantou s'était alors décidé à faire un pas de plus.

Il se mit à déplorer, avec une commisération très-bienveillante en apparence, la ruine ou les mauvaises affaires de toutes les autres familles autrefois réputées fort à l'aise, et dans lesquelles on avait pu, quelques années avant, songer à trouver des

jeunes gens à marier ayant de belles espérances de fortune.

Et, après avoir longuement expliqué comme quoi, par exemple, Eustache Gilardoux ne laissait guère pour le présent à son Georget autre chose que son champ de Chaspuzac, lequel ne valait à peu près rien; comme quoi la mère Bourdet était bien trop avare pour donner à son Florentin plus de trois vaches avec sa vieille maison, dont le toit était à relaire, et son petit pré où il poussait moins d'herbe que de jonc; comme quoi, enfin, Barthélemy Morinet était très-incapable, malgré toute sa jactance et le bon train dont allait sa maison, de délivrer à son fils quelque chose de mieux que de belles promesses; après avoir ainsi passé en revue la situation plus ou moins gênée de tous les notables paysans d'alentour, il finit par donner à entendre que, quant à lui, Jeantou, il était disposé à faire de son vivant, immédiatement même, pour son filleul Etienne, bon garçon après tout, des choses fabuleuses.

Le dit filleul, par conséquent, était non-seulement un bon parti, mais encore et très-visiblement le seul parti qui pût convenir à Jeannette.

Le père Martin réfléchit assez longtemps; il ne put pas se refuser à reconnaître que, s'il n'avait jamais eu cette idée, elle n'en était pas moins assez naturelle. Etienne ne lui avait jamais beaucoup plu: comme c'était vraiment pour Jeannette le seul parti sortable au point de vue de la fortune, il ne repoussa point du tout cette ouverture et promit d'y penser. S'il avait su qu'Etienne était un ivrogne, il aurait refusé; mais il croyait qu'Etienne avait seulement, comme l'ont trop souvent les jeunes gens, la mauvaise habitude d'aller de temps en temps au cabaret; et il pensait que, comme la plupart d'entre eux, une fois marié, il y renoncerait. Ainsi donc il trouvait la chose faisable, assez raisonnable même; mais, sans s'en rendre compte, il éprouvait quelque appréhension à l'idée d'aborder la question avec la fille.

XXVI. LE PÈRE MARTIN FORT EN PEINE.

Certes le père Martin était parfaitement le maître chez lui: il était obéi à la minute.

Il est vrai qu'avant de rien commander c'était déjà depuis longtemps son habitude d'aller consulter régulièrement Mlle Jeannette, la sagace et intelligente Jeannette.

Jeannette donnait son avis; le père Martin donnait ensuite ses ordres. Mais les ordres du père étaient toujours conformes à l'avis de la fille; si bien que Jeannette, fille tendre et soumise, ne faisait jamais que sa propre volonté, par respect pour la volonté de son brave père.

Et voilà comment, sans savoir trop pourquoi, le père Martin se sentait assez gêné vis-à-vis de sa fille. C'était bien, en effet, le cas ou jamais, quand il s'agissait d'elle et de la plus importante affaire de la vie, que son avis fût pris en très-grande considération. Et voilà que le digne homme s'était un peu étourdiment aventuré, presque engagé; voilà qu'il avait presque noué les choses à propos d'elle, mais sans elle! Pas moyen cependant de passer outre avant d'avoir tout au moins pressenti sa volonté.

Le père Martin sentait vaguement tout cela, et, s'il ne se rendait pas un compte parfaitement exact de la difficulté de la situation, c'est qu'il ne lui plaisait point de s'arrêter à réfléchir trop longtemps.

Mais on comprend, du reste, quel était son tourment; si l'on songe surtout qu'il ne lui était jamais venu à l'idée qu'il aurait un jour à parler le premier d'une chose pareille. Certes, sans la circonstance présente, il eût indéfiniment attendu que sa bien-aimée Jeannette fit connaître ou deviner tout au moins ses intentions en si grave matière. Il était donc, vraiment, et très-sérieusement, embarrassé,

Cependant, comme plus il examinait la chose et plus il trouvait de convenance dans ce mariage; comme les terres du père et de l'oncle d'Etienne l'avoisinaient de tous côtés; comme il comprenait qu'en les réunissant on ferait un des plus beaux domaines du canton; comme, d'autre part, ça l'arrangeait très-bien de n'avoir pas à chercher ailleurs les neuf mille francs que l'oncle Jeantou lui avait prêtés pour un temps très-court, et comme il eût été charmé de ne les rendre qu'au moment où cela lui plairait, c'est-à-dire sur ses économies et au fur et à mesure des rentrées plus ou moins prochaines sur lesquelles il pouvait compter, il se prémunit de toute sa résolution; il s'arma de tout son courage; il se décida enfin bravement un beau soir à dire, sans précautions oratoires et d'un ton très-ferme, à Jeannette, qu'il était résolu à la marier, et quel mari il voulait lui donner.

XXVII. LES GROS CHAGRINS DE DEMOISELLE JEANNETTE.

Jeannette fut d'abord très surprise de voir son père le prendre sur un ton si rude avec elle; ensuite, sans savoir trop pourquoi, elle se sentit saisie d'un chagrin très-violent, et elle attribua ce chagrin à la manière se impérieuse dont son père venait de lui parler, pour la première fois peut-être.

Elle pleura donc silencieusement tout d'abord; mais comme la réflexion ne lui fournissait aucun argument sérieux contre la volonté de son père, comme le mariage était raisonnable et semblait même assez avantageux pour les deux jeunes gens, elle ne sut que dire; elle s'en alla en boudant un peu dans sa chambre. En fin de compte, qui ne dit rien consent; elle n'avait rien dit et semblait ainsi consentir. Le père Martin se trouva tout gaillard d'en être quitte à si bon marché, et d'avoir gagné la victoire presque sans coup férir.

Quelques jours se passèrent, et, d'un jour à l'autre, Jeannette devint de plus en plus triste, de plus en plus silencieuse.

Son père, craignant quelque explication, évitait de se trouver avec elle. Il eut l'air de ne s'apercevoir de rien, de ne pas comprendre que Jeannette fût moins gaie et parût moins heureuse; il sembla ne pas reconnaître dans ses yeux un peu rougis la trace de quelques larmes, ni dans la pâleur de son front la preuve de quelques heures de nuit sans sommeil. Il ne demanda pas pourquoi on n'entendait plus dans la maison la fraîche voix gaie comme celle du pinson à son réveil, qui en faisait auparavant l'animation et la joie; pourquoi on ne voyait plus, aux gentils bonnets de la jeune fermière, un ruban nouveau, une coquetterie nouvelle; pourquoi, enfin, le souper était devenu tout à coup si lugubre, la causerie après le souper si insignifiante et si écourtée, et le joyeux bonsoir du temps passé si triste et si dolent.

De tout cela, le père Martin était censé ne rien voir, ne rien deviner, ne rien comprendre. Il se donnait un air délibéré, décidé, gravement satisfait, comme s'il se fût répété à lui-même, pendant toute la journée, qu'il avait pris un excellent parti, et qu'il était charmé de sa résolution. Il eût voulu faire croire qu'il avait bien longtemps désiré le mariage qui était venu s'offrir inopinément à lui, et il se frottait vigoureusement les mains, comme un homme dont le projet le plus cher va enfin réussir.

Hélas! tout cela n'était qu'une vaine jactance. Air fond, le bon père était déjà, fort embarrassé de son acte d'autorité, et de la soumission un peu obagrine qu'il avait rencontrée.

Certes, sa dignité lui défendait sans doute de laisser en rien pressentir ses préoccupations; mais, s'il eût été bien franc vis-à-vis de lui-même, il se serait avoué qu'il en était déjà à regretter presque de n'avoir pas trouvé une résistance un peu plus caractérisée dès la première ouverture.

Liste des prix accordés à l'Exposition de Kamouraska.

A St. André, le 14 de Septembre 1865.

Chevaux—Reproducteurs de 4 à 9 ans—1er prix, Dr. L. Têtu; 2me prix, François Ouellet; 3me prix, Pierre Pelletier.

Juments avec Poulains—1er prix, Louis Miller; 2me prix, Ivanhoe Taché; 3me prix Alexis Soucy.

Poulains de 2 ans—1er prix, Hypolite Paradis; 2me prix, Pierre Marquis.

Poulains de lait—1er prix, Philippe Hudon; 2me prix, Alexis Soucy; 3me prix, Louis Miller.

Pouliches de 3 ans—1er prix, Dr. L. Têtu; 2me prix, J. Bte. Richard.

Pouliches de 2 ans—1er prix, Dr. L. Têtu; 2me prix, Théodore Marquis.

Bêtes à cornes—Race Canadienne—Reproducteurs de 2 à 4 ans—1er prix, Cyrille Marquis; 2me prix, Cyprien Dionne.

Vaches de 3 ans et au-dessus—1er prix, Cyprien Dionne; 2me prix, Alexandre Gagnon; 3me prix, Ivanhoe Taché.

Génisses de deux ans—1er Prix, Hypolite Paradis; 2me prix, Cyrille Marquis.

Génisses de 1 an—1er prix, Cyprien Dionne; 2me prix, Ivanhoe Taché.

Veaux de lait—1er prix Louis Miller; 2me prix, Ivanhoe Taché.

Bêtes à cornes—Race étrangère—Reproducteurs de 2 à 4 ans—1er prix, Hypolite Paradis; 2me prix, Ivanhoe Taché; 3me prix, Thomas Martin.

Vaches de 3 ans et au-dessus—1er prix, J. Bte. Richard.

Génisses de 2 ans—1er prix, Eusèbe Michaud; 2me prix, Dame C. Casgrain.

Génisses de 1 an—1er prix, Dame C. Casgrain; 2me prix, Thomas Martin.

Veaux de lait—1er prix, Remy Langlais; 2me prix, Thomas Martin.

Cochons reproducteurs au-dessus de 9 mois—1er prix, Louis Miller; 2me prix, Louis Desjardins; 3me prix, Cyprien Dionne.

Truies avec portée—1er prix, Cyprien Dionne; 2me prix, Louis Desjardins; 3me prix, Remy Langlais.

Béliers—1er prix, Arthur Michaud; 2me prix, Louis Desjardins; 3me prix, Pierre Marquis.

Pour 3 brebis—1er prix, Bruno Anctil; 2me prix, Cyrille Marquis; 3me prix, Bruno Anctil.

Pour 3 agneaux—1er prix, Hypolite Paradis; 2me prix, Bruno Anctil; 3me prix, Pierre Marquis.

Sorgho.

L'Honorable M. Chaffers, de St. Céaire, nous a fait le plaisir de nous offrir un échantillon du sirop qu'il a fabriqué avec la plante que nous nommons en tête de cet article.

Cela nous a conduit à faire quelques recherches sur le *Sorgho*, ou *Millet d'Inde*,

comme l'appellent quelques auteurs. On reconnaît trois espèces de sorgho; le sorgho à balai, le sorgho à épi et enfin le sorgho sucré. Ces différentes espèces de sorgho peuvent toutes être cultivées comme fourrage à donner en vert aux animaux; mais on donne la préférence au sorgho sucré, c'est celui que cultive l'honorable M. Chaffers, et qui fut introduit en France par M. de Montigny, consul de France en Chine. Cette plante ne réussit pas également dans toutes les parties de la France. Elle se cultive comme le maïs; comme lui elle est sensible à la gelée. Son avenir paraît être assurée dans le midi de la France, comme plante saccharifère. Elle produit aussi beaucoup de graines propres à l'engraisement des volailles et des porcs. De l'enveloppe de ses graines on peut aussi tirer une belle teinture rouge.

M. Chaffers nous a expliqué le genre de culture qu'il croit propre à cette plante en Canada et les propriétés qu'il lui connaît.

Jusqu'à présent il n'a cultivé le sorgho (le sorgho sucré) qu'en petit et plutôt par essai que pour en tirer quelque profit; cependant il est si bien persuadé que cette culture peut réussir qu'il se propose d'en ensemençer une quinzaine d'arpents l'an prochain. L'époque convenable pour semer le sorgho est vers la mi-avril. Il exige les mêmes soins que le blé-d'inde, et il en a l'apparence. Lorsqu'il est parvenu à sa floraison, on doit couper la fleur, à l'exception toutefois de celles des plus belles tiges qu'il faut garder pour la graine.

Pour extraire le suc de cette plante on la fait passer entre deux cylindres de fer, et on la reçoit dans des bassins préparés à cette fin. On fait bouillir ce suc de la même manière que la sève de l'érable.

Le suc est très-abondant; M. Chaffers nous a dit que trois chaudières de tiges, coupées par bout, lui a donné une chaudière de suc qui, réduit en sirop, en a produit une pinte.

Le sirop dont M. Chaffers nous a donné un échantillon, sans avoir la saveur de notre sirop d'érable, est cependant agréable au goût. Nous croyons qu'on peut le rendre beaucoup préférable au sirop de canne à sucre des États du Sud.

Nous sommes heureux, d'après ces notions, de voir un homme de moyens comme l'hon. M. Chaffers tenter l'essai de cette culture quelque soit l'issue de ses tentatives, il aura toujours le mérite d'avoir couru des risques pour être utile à son pays et nous devons lui en conserver de la reconnaissance. Nous attendons avec anxiété les résultats de son entreprise et nous serons heureux de les faire connaître.—(Courrier de St. Hyacinthe.)

On peut se procurer de la graine de Sorgho, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en envoyant 10 centins par lettre affranchie.

L'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens.—Fénélon.

Dieu ne fit pas des palais pour nos premiers parents; il les plaça dans un jardin délicieux.—Duhamel.

Moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave.

Les personnes qui s'occupent d'arboriculture fruitière savent très-bien que les fruits détachés de l'arbre huit ou dix jours avant l'époque ordinaire de la cueillette sont de plus longue garde que les autres. Sont-ils d'aussi bonne qualité? C'est une question qui n'a rien à faire ici pour le moment et que nous n'examinerons pas. Il ne s'agit pour nous que de la durée des conserves naturelles et d'une conséquence à tirer du fait signalé plus haut. Cette faculté d'allonger au fruitier la vie des produits cueillis avant l'heure existe pour les racines aussi bien que pour les poires, les pommes, etc.

Nous ne l'ignorons point, mais nous agissons comme si nous l'ignorions, et, en ceci, nous avons tort. Nous rappelons donc à nos lecteurs que moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en caves, en cellier ou en silos. Il semble qu'elles protestent contre une récolte anticipée, qu'elles rassemblent toute leur force vitale à cet effet et s'obstinent à ne point mourir, uniquement parcequ'elles n'ont pas vécu tout le temps que leur accorde la nature. Une racine qui a fait son temps n'a plus qu'à mourir et à se décomposer; une racine qui est dans la force de l'âge ne se détache pas volontiers de la vie et cherche à parcourir sa carrière jusqu'au bout.

Prenez de la graine de navet, semez-là partie en juin, partie à la fin d'août ou en septembre, et vous n'aurez pas de peine à vous assurer que les racines du premier semis résisteront moins longtemps à la gelée ou se maintiendront moins longtemps après l'arrachage que les racines du second semis. On pourrait multiplier à l'infini les exemples de cette sorte et rappeler que les carottes semées en mai gèleront l'hiver suivant en place ou commenceront à se gâter de bonne heure en cave, tandis que les mêmes carottes, semées en juillet, passeront très-bien l'hiver en place ou se gaudront facilement en cave jusqu'à une époque très-avancée de l'année suivante. Si nous semons le radis noir d'hiver en juin, nous récoltons une racine qui devient cotonneuse et n'est pas de garde; si nous le semons, au contraire, vers la fin de juillet, la racine se maintient et reste ferme. En un mot, les jeunes plantes bien constituées supportent plus aisément que les vieilles les misères auxquelles nous les assujettissons.

On va nous objecter très-certainement que les pommes de terre font exception à la règle et qu'il convient d'attendre leur développement complet pour assurer leur durée. Mais nous répliquerons pour la centième fois peut-être que la pomme de terre n'est point une racine, que c'est une branche ou tige souterraine, qu'une jeune branche ou une jeune tige n'est pas une partie de végétal bien constituée et ne peut se conserver qu'à la condition d'être aotée. Un rameau herbacé ne saurait se soutenir aussi longtemps qu'un rameau à bois.

Or, le rameau herbacé, c'est la pomme de terre toute jeune; le rameau à bois, c'est la pomme de terre mûre. Si l'on vous servait à table des tubercules du volume d'une

noisette ou d'une noix, vous les dédaigniez et les répousseriez avec raison comme étant de mauvaise qualité, tandis que vous ne dédaignez, ni les carottes, ni les navets, ni les autres racines très-jeunes. Il n'y a pas comparaison possible entre elles.

Ainsi donc, nous maintenons le titre de cet article, à savoir, que moins les racines vivent en terre, plus elles vivent en cave, et, partant de cette observation, nous pensons que les cultivateurs auraient intérêt à échelonner leurs cultures dérobées pour étendre la durée de la consommation des conserves hivernales, et qu'ils auraient intérêt également à ne pas confondre les racines d'une même sorte dans le même tas, après l'arrachage, et lorsque ces racines ont été semées à des époques différentes. Le premier, peut-être, parmi les hommes qui se sont occupés ou s'occupent des choses d'agriculture, nous prenons la liberté d'appeler l'attention des travailleurs du sol sur ce point, et nous allons vous démontrer en deux mots l'importance de l'affaire.

Vous êtes cultivateur; vous semez par conséquent des plantes-racines, tantôt en culture principale, tantôt en culture dérobée. Vous ne les semez pas toutes le même jour; il vous arrive de semer des carottes, des betteraves, des navets à un mois et parfois six semaines d'intervalle, ce qui ne vous empêche pas de les récolter presque simultanément. Vous commencez l'arrachage par les racines les plus âgées et terminez par les plus jeunes. Les premières arrachées sont nécessairement celles que vous rentrez d'abord en cave ou en silos. Les dernières arrachées sont celles que vous rentrez ensuite.

Il résulte forcément de cette pratique habituelle que les racines les plus développées occupent le dessous; il résulte également de cette disposition, que vous livrez à la consommation, en premier lieu, les racines de garde, et que vous faites consommer en dernier lieu celles qui sont de moindre durée. Aussi vous remarquez ordinairement des cas de pourriture très-multipliés quand vous arrivez à la fin de la conserve: 1o. parce que les racines du dessous sont plus exposées que les autres à l'action décomposante de la chaleur; 2o. parce que les racines du dessous sont plus âgées que celles du dessus, et par conséquent plus près de la mort.

Ces raisons, nous l'espérons bien, ne seront combattues ni par les hommes de science, ni par les praticiens. Ceux-ci comme ceux-là, nous l'espérons aussi, comprendront qu'il serait convenable de ne plus confondre les racines des différents âges, d'ouvrir la consommation par les plus vieilles et de la finir par les plus jeunes. En admettant cette méthode, il y aurait double profit: la pourriture serait moindre et la durée de la conserve serait augmentée.

P.-J. JOIGNEAUX.

L'agriculture est la plus immense des industries; elle occupe plus de bras, et donne plus de produits que toutes les autres ensemble.

ANNONCES.

AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 7 NOVEMBRE 1865, à quatre heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ.

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRANICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent.

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapeaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whitney noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs.

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles feutre, Bottines de feutre avec semelles en caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surcoûts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie, Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelletteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

1er nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

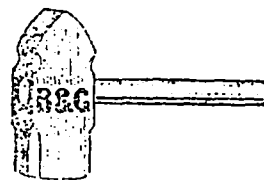


F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↪ A vendre en gros et en détail. ↩



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, située au second rang du R.C., près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POULIOT, écr., N. P. Rivière du Loup,
Ou au soussigné,
J. E. POULIOT, écr., avocat,
16 juin 1865. Rimouski.

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangard, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bouillière des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,
Cultivateur.

1er août 1865.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}

MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
SAVON, THÉ, TABAC,
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
HYDROPULTE,
etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,
en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la
Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez
A. B. Routhier, écr., avocat.
1er juillet 1865.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16,
60 cents.

HISTOIRE
DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. H. PRÉVOST,

PRÊTRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—
30 sous

AUSSI :

MANUEL DE L'ENFANT
EN VACANCE

Prix : 36 sous

LES Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, au Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

INSTRUCTION sur les Indulgences et sur le Scapulaire de l'Immaculée Conception dit SCAPULAIRE BLEU.—6 sous 2s. 6d. la douzaine.

Prières de l'AGNUS DEI—2 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
3me et 4me vols.—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES TRAINS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-20	3-22
St Jean Chrysostôme	10-42	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P.M.	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P.M.
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

DEPOT DE LAMPES

ET

D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés à l'ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,

Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. Y.

A vendre à la Librairie agricole de la "Gazette des Campagnes" à Ste. Anne

Maison Rustique du 19^e siècle, contenant les meilleures méthodes de culture usitées en France et à l'étranger, les procédés pratiques propres à guider le fermier le régisseur et le propriétaire dans l'exploitation d'un domaine rural; les principes généraux d'agriculture, la culture de toutes les plantes utiles, l'éducation des animaux domestiques, l'art vétérinaire, la description de tous les arts agricoles, les instruments et bâtiments ruraux, l'entretien et l'exploitation des vignes, arbres fruitiers, bois, forêts, étangs; l'économie, l'organisation et la direction d'un domaine rural; la législation appliquée à l'agriculture; tout ce qui a rapport au potager, au parterre, aux serres, aux jardins paysagers; l'indication des travaux de chaque mois pour toutes les cultures spéciales. Avec 2500 gravures représentant les instruments, machines, appareils, races d'animaux, arbres, plantes, légumes, serres, bâtiments ruraux, etc. 5 volumes reliés—12 piastres

MAISON RUSTIQUE des DAMES par Mme. C. Millet-Robinet, contenant la tenue du ménage, le manuel complet de cuisine, la médecine domestique, conduite de la ferme et du jardinage, etc., ayant plus de 500 gravures. Ouvrage indispensable à une famille. 2 volumes reliés—11s. 3d.

Cours complet d'agriculture théorique et pratique, ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, avec des figures en taille douce, en 16 volumes—\$15.00

Etudes rurales, défenses des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes, par l'abbé Méthivier, membre de l'Institut historique de France—1s. 6d.

Des comices agricoles, et en général des institutions d'agriculture, par Mr. Du-din—30 sous

Traité d'agriculture par Lucien Platt, ancien sous-directeur du jardin-botanique de St.-Pierre-la-Martinique—18 sous

Le CATECHISME d'Agriculture par A. Jourdiar, ouvrage avec 100 figures—36 sous

MANUEL de L'AGRICULTEUR commençant, donnant le système de culture à suivre, choix des plantes à cultiver, du climat et des autres circonstances physiques et accidentelles, rotation des récoltes, assolements, exemples et développements des divers systèmes de culture, etc., relié—3 chelins

Histoire de l'association agricole, par Eugène Bonne-mère, auteur des *Pay-sans* au 19^e siècle—30 sous

Guide-manuel du Jardinier, contenant l'art de cultiver et de décorer les jardins, par Raconot Godfrøy—30 sous

Le Jardinier pratique ou guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant le jardin potager, le jardin fruitier, le jardin d'agrément; un précis de la conduite des serres, les moyens

de guérir les maladies et de détruire les insectes nuisibles: précédés des notions préliminaires sur le sol, les engrais, les amendements, etc., et suivi d'un vocabulaire explicatif des principaux termes de botanique, avec un grand nombre de planches, un chapitre sur la composition des jardins avec figures; puis d'un traité sur l'éducation des abeilles, par E. Hocquart—3s. 9d.

Manuel pratique de jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture—3s. 9d.

Le Jardinier pratique ou guide des amateurs dans la culture des Plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'appartement, par M. H. Rousselon. Illustré de 200 gravures sur bois—3s. 9d.

Eléments d'horticulture par Lucien Platt—18 sous

Cours d'arboriculture, élémentaire et pratique, par Célestin Vignerot, élève de Du Breuil, etc—36 sous

Arbres fruitiers, instruction élémentaire sur la greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Breuil, ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles, avec gravures—3 chelins

Histoire descriptive des plantes ou éléments de botanique, ouvrage destiné à donner le goût de l'étude de cette science, suivie du vocabulaire des termes de botanique les plus usités—30 sous

Petite Botanique avec figures, par N. Méissas—36 sous

Histoire du Tabac, ses persécutions, par C. Barbier—30 sous

Tabac, nouveau manuel complet du fabricant et de l'amateur de tabac, contenant l'histoire, la culture et la fabrication du tabac, ouvrage utile aux cultivateurs, aux fabricants et aux gens du monde, relié—3s. 9d.

Nouveau langage des fleurs, avec leur valeur symbolique et leur emploi pour l'expression des pensées, précédé d'une introduction par Pierre Zaccane—3s. 9d.

Emblème des fleurs ou parterre de flore contenant le symbole et le langage des fleurs, leur histoire et leur origine mythologique, ainsi que les plus jolis vers qu'elles ont inspirés à nos meilleurs poètes, avec gravures coloriées, relié—3s. 9d.

Des substances alimentaires et des moyens de les améliorer, de les conserver et d'en reconnaître les altérations, par A. Payen—3s. 9d.

Du Pain et des moyens d'obtenir une économie de 30 à 40 pour cent dans sa fabrication, par M. Beaux—30 sous

Traité des engrais et amendements par M. Fouquet, 2 volumes—6s. 3d.

Des fumiers et autres engrais animaux, par J. Girardin. Avec 62 figures dans le texte—3 chelins

Les maladies des patates, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens à employer pour les combattre, par A. Payeu—3s. 9d.

Leçons de chimie appliquées à l'agriculture, par M. Ed. Guéranger, membre de plusieurs académies—11s. 3d.

Le nouveau Maréchal-expert, ou le guide du vétérinaire, avec un précis de la connaissance et du choix des chevaux; de leur éducation et conservation, de leurs maladies et des moyens de les traiter—36 sous

Le vétérinaire pratique traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons et à tous les animaux de basse cour, par M. L. . . .—3s. 9d.

LE FERMIER VÉTÉRINAIRE ou méthode aussi économique que facile de préserver et de guérir les animaux domestiques et même les végétaux cultivés du plus grand nombre de leurs maladies, par F. V. Raspail—45 sous

La Flore Canadienne ou description de toutes les plantes de forêts, champs, jardins et eaux du Canada, accompagné du vocabulaire des termes techniques et des clefs analytiques, par l'Abbé L. Provancher, ornée de plus de 400 gravures sur bois, 2 vols.—Brochés, 10s; reliés, 12s. 6d.

Le Verger Canadien ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'Abbé L. Provancher, 2^e édition, augmentée de la culture des aloues et de la vigne—2s.

Traité élémentaire de botanique, par l'Abbé L. Provancher, illustré de plus de 80 gravures sur bois—36 sous.

Petit dictionnaire des recettes usuelles et pratiques, renfermant les procédés d'économie rurale et domestique les plus nouveaux, ainsi qu'un choix de recettes hygiéniques et médicales utiles pour la conservation de la santé—3s. 9d.

Le trésor des recettes utiles de gastronomie, et des moyens d'augmenter la force corporelle, de conserver la santé, de prolonger la vie, etc., suivi d'une gymnastique hygiénique sans appareil, mise à la portée de tout le monde; d'un procédé magnétique pour faire passer instantanément et soi-même la migraine et autres maux de tête, etc—18 sous

Almanach de l'Hygiène, art de conserver la santé, résumé d'après les travaux scientifiques les plus modernes—15 sous

La clef de la Science, ou les phénomènes de tous les jours expliqués—7s. 6d.

DES ENGRAIS, ou l'art d'améliorer les plus mauvaises terres, par les amendements et les engrais de toute nature, par M. Ducoin—30 sous